



Attribution du 50^{ème} Prix Theodor Heuss à la Cour de justice de l'Union européenne

La Cour de justice de l'Union européenne se réjouit de se voir attribuer, avec son Président Vassilios Skouris, le 50^{ème} Prix Theodor Heuss.

Le Président Skouris, accompagné de Membres de la Cour de justice de l'Union européenne, recevra ce prix de la fondation allemande Theodor Heuss ce samedi, le 16 mai 2015, à Stuttgart (Allemagne), en présence du Président de la République Joachim Gauck¹.

En cette année de jubilé, la remise du prix est placée sous le thème « Europe : l'avenir d'un espoir », que la fondation Theodor Heuss a retenu compte tenu des défis considérables que connaît l'Union européenne et des réserves que bon nombre de citoyens nourrissent au sujet de l'action des institutions européennes.

Selon la fondation Theodor Heuss, l'espoir porte en particulier sur le renforcement des droits des citoyens européens qui revêtent, en vertu de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, un caractère obligatoire pour l'ensemble des institutions européennes. La Cour de justice de l'Union européenne est la gardienne de ces droits fondamentaux et des principes qui régissent l'état de droit. La fondation considère que la Cour jouit d'une grande confiance et renforce, grâce à sa jurisprudence, les droits fondamentaux à l'ère de la numérisation et de la mondialisation, comme cela est montré par ses arrêts rendus en 2014 au sujet du droit à l'oubli² et de la conservation injustifiée des données³.

La fondation Theodor Heuss a par conséquent attribué le 50^{ème} Prix Theodor Heuss à la Cour de justice de l'Union européenne avec son président Vassilios Skouris, en récompense de son action pour promouvoir les droits des citoyens européens en tant que gardienne de l'unité juridique et de l'état de droit dans l'Union européenne.

La fondation Theodor Heuss, politiquement indépendante, porte le nom du premier président de la République fédérale d'Allemagne, qui a exercé ses fonctions de 1949 à 1959. Elle a été créée en 1964, après la mort de ce dernier, par Hildegard Hamm-Brücher, son fils Ernst Ludwig Heuss et un cercle d'amis pour récompenser, en souvenir de la personne et de l'œuvre politique de Theodor Heuss, des exemples d'engagement social, de courage civique et d'actions visant à renforcer la démocratie. La fondation entend ainsi « mettre l'accent sur quelque chose qui doit être accompli et organisé dans notre démocratie, sans avoir été jusque-là achevé » (Carl Friedrich v. Weizsäcker, à l'occasion de l'attribution du premier Prix Theodor Heuss en 1965). Chaque année, depuis 1965, le Prix Theodor Heuss est décerné à des personnalités ou à des organisations qui œuvrent clairement en ce sens.

¹ Pour plus de détails de l'événement, voir <http://www.theodor-heuss-stiftung.de/theodor-heuss-preis/>.

² Arrêt de la Cour 13 mai 2014, *Google Spain et Google* (C-131/12), voir également le CP n° 70/14.

³ Arrêt de la Cour du 8 avril 2014, *Digital Rights Ireland et Seitlinger e.a.* (C-293/12 et C-594/12), voir également le CP n° 54/14.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse: Gilles Despeux ☎ (+352) 4303 3205